

Le présent certificat reste valide jusqu'au

Délivré à
(lieu de délivrance du certificat)

..... 19..
(date de délivrance)

.....
(signature du fonctionnaire autorisé
délivrant le certificat)

(cachet ou tampon, selon le cas, de l'autorité
délivrant le certificat)

Notes sur la manière de remplir le certificat :

- 1/ "Type de navire" : Les indications portées dans cette colonne doivent être conformes à toutes les recommandations pertinentes; par exemple la mention "type 2G" devrait désigner un navire conforme à tous égards aux prescriptions du Recueil relatives au type 2G.
- 2/ Paragraphes 2.1 et 2.2 : Insérer les températures ambiantes agréées ou prescrites par l'Administration pour l'application du paragraphe 4.8.1 du Recueil.
- 3/ Paragraphe 2.3 : Insérer les coefficients de sécurité et les matériaux agréés ou prescrits par l'Administration pour l'application des paragraphes 4.5.1.4 et 4.5.1.6 du Recueil.
- 4/ Paragraphe 2.4 : Insérer la température agréée par l'Administration pour l'application du paragraphe 4.5.1.7.
- 5/ Paragraphe 3 : Seuls devraient être mentionnés les produits énumérés dans la liste du chapitre 19 du Recueil et les produits dont les conditions de transport ont été définies par l'Administration conformément au paragraphe 1.1.6 du Recueil. Pour cette dernière catégorie de produits "nouveaux", il conviendrait de noter toutes prescriptions spéciales stipulées à titre provisoire.